

Informations intercommunales 2020 Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher



En cette année d'élection particulière, dans une situation de crise sanitaire sans précédent, les élus m'ont réitéré leur confiance en tant que président de la communauté de communes. C'est avec honneur et dévouement que la nouvelle équipe communautaire et moi-même poursuivrons les dossiers en cours et traiterons au mieux ceux à venir. La Communauté de communes Arnon Boischaut Cher (CDC ABC) se doit de contribuer à l'aménagement et l'attractivité de son territoire. Je profite de cette communication pour vous présenter les nouveaux élus et vous dresser une brève synthèse des actions entreprises au cours de cette année qui témoignent de notre engagement. Nonobstant l'instabilité du contexte international, je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes et une belle année 2021 en prenant les précautions pour prendre soin de vous et de vos proches.



Le Président, Dominique Burlaud

ORGANIGRAMME

M. Dominique BURLAUD, Président

Communauté de communes Arnon Boischaut Cher

M. François GAMBADE

1^{ère} Vice-Président

(GEMAPI, voirie, réhabilitation bâtiment colbert)

Mme. Isabelle HUE

2^{ème} Vice-Présidente

(Culture, communication, SCoT)

M. Baptiste TALLAN

3^{ème} Vice-Président

(Développement économique, tourisme, mobilité, STRADDET)

M. Guy MOREAU

4^{ème} Vice-Président

(Gestion du Personnel, du matériel et du gîte Colbert)

Mme. Florence PIERRE

5^{ème} Vice-Présidente

(Enfance Jeunesse / Contrat local de santé)

COMMUNES	TITULAIRES CONSEIL COMMUNAUTAIRE	SUPPLEANTS
Chambon	Maryse JACQUIN SALOMON	Reine EININGER
Châteauneuf sur Cher	William PELLETIER/Marie Christine SOUPIZET/François GAMBADE/Florence PIERRE /Benoît RICHARD	
Chavannes	Guy MOREAU	Gilles LETELU
Corquoy	Dominique BURLAUD	Amélie JOCHYMS
Crézançay sur Cher	Eric BAILLARD	Céline MARTINAT
La Celle Condé	Alain MANSSENS	Daniel GAILLARD
Lapan	Annie RADUGET	Jérémie DUPIN
Levet	Bruno MARECHAL/Baptiste TALLAN/Agnès SWIEC/Christian BILLOT/Léonie GARCIA/Nadine SENDEL	
Lignièrès	Hervé MONJOIN/Michèle QUERE/Dominique CHAMPAGNE/Elodie JOUIN	
Montlouis	Isabelle HUE	Brigitte GUEDJ KONNICK
Saint Baudel	Fabienne PINCZON du SEL	Michel BONNET
St Loup des Chaumes	Jean-Paul BELLOT	Anne Marie PERON
Saint Symphorien	Micheline JOUNEAU	Frédéric RIVIERE
Serruelles	Monique AUBAILLY	Patrick GRAVELET
Uzay le Venon	Gilles DELFOLIE	Philippe COUSIN
Vallenay	Marina DUPUY/Philippe ANDRIAU/Mireille CHARBY	
Venesmes	Gérard BEDOUILLAT/Sonia TOUZET/Nathalie MORVAN	
Villecelin	Angélique WOZNIK	Joëlle LESUEUR

AIDES FINANCIERES AU TPE (Très Petite Entreprise) – CRISE COVID19

Depuis presque un an, la crise sanitaire COVID19 a touché le pays impactant l'économie dont celui de notre territoire. Tous ces événements ont perturbé et fragilisé l'activité des entreprises de nos communes. Cependant pour pallier ces difficultés, diverses mesures ont été mises en place par l'État et la Région Centre Val de Loire (fonds de renaissance). En complément de ces mesures, la Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher a instauré un soutien financier allant de 500 € à 5 000 € pour assurer la continuité et le redémarrage de l'activité des TPE fortement affectée par les règles de confinement liées au contexte de crise exceptionnelle.

Pour tout renseignement, contacter le 02 48 60 42 74, ou par mail à comcom.abc@orange.fr

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2020

Assainissement collectif : Depuis le 01/01/2020, l'exploitation de nos installations d'assainissement collectif a été confiée et renouvelée par délégation de services publics à la société VEOLIA (gestion et entretien des réseaux eaux usées, des unités de traitement et de la facturation). 2020 c'est également la mise en service de la station de traitement des eaux usées à Corquoy en juillet 2020 et l'attribution par le Conseil communautaire en mars du marché de travaux relatif à la construction d'une nouvelle station d'épuration sur les communes de Châteauneuf-sur-Cher et Venesmes (Lot2) à MSE pour 1 494 300 € H.T et ceux à la réhabilitation du réseau d'assainissement de la RD27 et de la Rue du Port (Lot1) à la société COLAS pour 353 802 € H.T. Les travaux débuteront activement à compter de janvier 2021 pour une durée d'environ 14 mois.

Concernant les boues des stations et en raison de l'incertitude liée à la COVID19, l'ANSES préconise un traitement d'hygiénisation compte tenu du risque potentiel de contamination par le virus des boues extraites à partir du 24 mars 2020. De ce fait, l'épandage de boues liquides non traitées est interdit. L'étude de plusieurs possibilités, en prenant en compte les aspects techniques et économiques, a mis en exergue le choix d'une installation mutualisée en vue d'optimiser les coûts de traitement, d'une unité mobile de déshydratation sur la station de Saint-Amand Montrond. Les boues déshydratées seront ensuite envoyées sur une plateforme de compostage. Cette organisation a été approuvée par les services de la Police de l'Eau ainsi que par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Une demande de subvention a été motivée auprès de cette dernière afin d'obtenir une aide financière pour cette opération imprévue d'un coût de traitement de 60 € HT/m3 de boues liquides à traiter. Le volume total à hygiéniser est estimé à un peu plus de 2 000 m3.

Enfance jeunesse : En complément des activités garderies itinérantes (KANGOUREVE), périscolaires et extrascolaires, un **club ados** (jeunes âgés de 12 à 17 ans) propose des animations sportives et ludiques les mercredis et samedis depuis le 4 novembre 2020 sous réserve des contraintes sanitaires. Pour plus de renseignements contacter le 02 48 60 42 38.

Le **Relais d'Assistants Maternels Parents Enfants** (RAMPE Relais des Kangous) mis en place depuis 2019 à Lignières et Venesmes, est proposé également sur Levet depuis octobre 2020.

Contact : 07 70 62 94 61



Gîte COLBERT à Châteauneuf sur Cher : Le gîte Colbert offre un accueil de 46 personnes, hébergement individuel ou de groupe selon les règles sanitaires actuelles. Information sur <http://www.gitechateauneuf.com/> ou par téléphone au 02 48 60 88 67 - N'hésitez pas à vous renseigner

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : Par arrêté préfectoral N°296 du 13/10/2020, **une enquête publique du 16/11 au 17/12/2020 est ouverte** sur l'abrogation de la carte communale de la commune de Lapan, le projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher, sur les communes de Chambon, Châteauneuf sur Cher, Chavannes, Corquoy, Crézançay-sur-cher, Lapan, La Celle-Condé, Levet, Lignières, Montlouis, Saint Baudel, Saint Loup des Chaumes, Saint Symphorien, Serruelles, Uzay le Venon, Vallenay, Venesmes et Villecelin ainsi que sur la modification et l'abrogation des plans d'alignements des routes départementales situées sur les communes suivantes : La Celle Condé, Chambon, Châteauneuf sur Cher, Corquoy, Lapan, Levet, Lignières, Saint Baudel, Saint Loup des chaumes, Uzay-le-Venon, Vallenay et Venesmes.

A l'issue de cette enquête et selon le rapport du commissaire enquêteur, le conseil communautaire de la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher se prononcera, d'une part sur l'abrogation de la carte communale de la commune de Lapan, d'autre part, sur l'approbation du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), éventuellement ajusté ou modifié. Dès son entrée en vigueur, le PLUi couvrira l'intégralité du territoire intercommunal et se substituera à la carte communale de Lapan, au Plan d'Occupation des Sols de la commune de Lignières et aux plans locaux d'urbanisme des communes de Châteauneuf sur Cher, Levet et Venesmes. Une lettre N°6 du PLUi a été adressée par courrier aux habitants. Informations complémentaires sur www.comcomabc.fr rubrique PLUi.

Les finances : Les données sont disponibles sur notre site internet, dans le rapport d'activités 2019 et dans la note de présentation brève et synthétique des comptes administratifs 2019 et des budgets primitifs 2020.

Enfance Jeunesse : N'hésitez pas à inscrire vos enfants aux centres de loisirs les mercredis et pendant les vacances ou au club ados. Pour tout renseignement contacter le service Enfance Jeunesse au 02.48.60.42.38 ou consulter notre site internet <http://www.comcomabc.fr/> et la page Facebook de la Comcomabc.

Vous souhaitez passer votre BAFA, vous avez plus de 17 ans et habitez sur le territoire, contacter le service enfance jeunesse au 02.48.60.42.38

Office de tourisme : Si vous organisez une animation sur notre territoire, l'office de tourisme ou le bureau d'information touristique peuvent la promouvoir. Contacter le 02.48.60.88.67

Assainissement collectif : Pour toutes questions ou incidents, demande de raccordements, **contacter VEOLIA au 09.69.32.35.29**. Renseignements complémentaires sur <http://www.comcomabc.fr/> rubrique environnement

Assainissement individuel (non collectif) : Contacter le SMEACL (Syndicat Mixte Eau et Assainissement non collectif de Châteauneuf sur Cher Lapan) au 02 48 56 41 88



<http://www.comcomabc.fr/>

